

Note 20-91

Précision sur la rétribution et la période des Fêtes

Suite à la demande du ministre et du directeur général, de garder, le plus possible, les enfants à la maison, **si, et seulement si** les parents décident eux-mêmes de garder leurs enfants à la maison, vous inscrivez le code A sur votre réclamation et fiche d'assiduité.

Manon Pâquet, adjointe administrative

La CNESST assouplit les mesures du port des protections oculaires en période hivernale

La FAQ sera mise à jour en janvier.

En attendant, je tiens à vous informer que la CNESST assouplit le port des protections oculaires en période hivernale si toutes les mesures correctives ont été mises en place afin d'assurer votre protection. Le port du masque de procédure (médical) seul est possible, **en dernier recours**, lorsque les conditions ambiantes entraînent la formation de buée sur la protection oculaire,

Puisqu'il s'agit d'**une solution, de derniers recours**, les autres solutions techniques doivent être considérées avant l'utilisation du port du masque de procédure seul. Par exemples : l'application d'antibuée dans vos lunettes et le changement de protection oculaire selon votre situation ou l'ajustement de votre masque de procédure.

Par conséquent, nous tolérons que vous ne portiez pas de protection oculaire à l'extérieur en période hivernale.

Martin Demers, directeur général

Affichage du poste de direction du Bureau Coordonnateur et à l'administration

Pour faire suite à l'annonce du changement dans l'organigramme, nous vous partageons l'offre d'emploi pour l'affichage du poste de direction du bureau coordonnateur et à l'administration.

Nous vous serions grandement reconnaissants si vous pouviez le partager à votre entourage ou sur les réseaux sociaux.

Nous vous remercions de nous aider à trouver une nouvelle perle, qui, un jour, pourrait vous aider.

<https://virecrepe.com/emploi/poste-de-direction-du-bureau-coordonnateur-et-a-ladministration/>

Martin Demers, directeur général



Bulletin d'information

[Bulletin d'information du 16 décembre 2020](#)

Martin Demers, directeur général

Augmentation de la contribution parentale en janvier



C'est confirmé, le 1^{er} janvier 2021 la contribution parentale sera indexée à 8.50 \$. Donc la subvention PCR, versée aux RSE, passera à 27.96 \$.

Catégorie	Montant actuel	Montant au 1 ^{er} janvier 2021
Base	28.11\$	27.96\$
Poupon	10.97\$	10.97\$
Handicapé	36.46\$	36.46\$
Contribution parentale	8.35\$	8.50\$

Pour ce qui est de vos ententes signées avec les parents, le montant du Ministère prévaut sur les montants inscrits sur vos ententes. Par contre, pour les nouvelles ententes à signer, vous devez les faire à 8.50 \$. Veuillez suivre ce lien pour retrouver la nouvelle entente de service à 8.50 \$: [Entente de service 2021](#)

Manon Pâquet, adjointe administrative

Le BC reste accessible durant les fêtes

Nous continuons à recevoir vos messages, vos questions/commentaires à l'adresse coronavirus@virecrepe.com et vos appels au poste 0 comme à l'accoutumé durant les fêtes sauf les jeudis et vendredis 24-25-31 décembre et 1^{er} janvier.

Martin Demers, directeur général



Départ de Julie Héroux

Je vous informe du départ, au 21 décembre 2020, de Julie Héroux à titre de secrétaire de direction.
Nous sommes à voir la suite des choses.

Martin Demers, directeur général

Préparation de la transition vers l'école

Le Centre de service scolaire des Navigateurs offre un outil pour les parents dont les enfants feront leur entrée scolaire en 2021. Cet outil, en pièce jointe, permet aux parents de visualiser les différentes étapes qui mèneront leur enfant vers cette nouvelle aventure qu'est le milieu scolaire.

Nous vous suggérons de le partager aux parents concernés.

Merci de votre collaboration

Vos conseillères pédagogiques

Nouvelle autorisation parentale pour les sorties

Nous vous proposons ce modèle d'autorisation lorsque les sorties du BC vont recommencer ou lorsque vous ferez des sorties extérieures avec les enfants. Par exemple, si vous devez prendre l'autobus de ville ou pour vous rendre aux pommes en voiture sans le BC.

Évidemment, l'autorisation n'est pas nécessaire avec cette période due à la pandémie. Cependant, gardez ce document dans vos dossiers et lorsque les sorties reprendront vous serez prêts à l'utiliser.

Karine Guillemette
Responsable des sorties

Vœux de Noël du premier ministre et du ministre de la Famille

Le premier ministre François Legault et le ministre de la Famille Mathieu Lacombe ont partagé leurs remerciements envers les éducatrices. Voici le vidéo que vous retrouverez sur Facebook [Mathieu Lacombe - Député de Papineau à l'Assemblée nationale du Québec - merci à nos éducatrices!](#) | [Facebook](#)

Martin Demers, directeur général

